

L'État et les quatre Régions mobilisés pour le plan Avenir Montagnes du Massif central

[Michel Deprost](#) - le 25 janvier 2022

L'État et les quatre Régions du Massif Central mobiliseront 83 M€ sur 2021 et 2022 pour accompagner les projets en faveur d'un tourisme plus durable et plus résilient.

La loi montagne de 1985, modifiée en 2016, a donné aux cinq massifs hexagonaux (Alpes, Jura, Pyrénées, Massif Central, Vosges), les moyens d'un développement équitable et durable. Des comités de massifs représentent les acteurs du massif définissent les objectifs et précisent les actions à mener pour le développement, l'aménagement et la protection. Des programmes interrégionaux permettent de mobiliser des crédits européens, de l'État, des Régions et des Départements pour le financement de leur développement.

Le Massif Central, 85 000 kilomètres carrés, soit la superficie de l'Autriche ou le Portugal, s'étend sur quatre régions, 22 départements et compte 3,8 millions d'habitants. C'est une montagne très habitée composée d'une mosaïque de territoires urbains et ruraux constituant un patrimoine naturel, humain et culturel unique.

Le comité du Massif Central, composé de 89 membres, s'est réuni le 21 janvier en séance plénière sous la co-présidence de Pascal Mailhos, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et de Brice Hortefeux, Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes, renouvelé par les acteurs du massif le même jour à ce mandat de co-président.

La réunion a permis de faire un point sur la mise en œuvre du plan Avenir Montagnes dans le Massif central. Ce plan d'investissement adopté 2021, a pour ambition de construire un modèle touristique plus diversifié, résilient et durable pour les territoires confrontés aux défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire.

Le fonds « Avenir Montagne » mobilise au plan national 331 M€ avec un volet investissement doté de 300 M€, à parité Etat-Régions, qui permettra de financer en 2021 et 2022 des projets structurants dans le domaine du tourisme en montagne. Le volet ingénierie de 31 M€ porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour accompagner 60 territoires lauréats dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique 4 saisons durable et résiliente.

81 millions pour le Massif Central

Pour le Massif central, le plan Avenir Montagnes mobiliser 83,1 M€ apportés à parité par l'État et par les Régions du Massif central (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Occitanie) pour le financement de projets touristiques.

Il accompagnera en ingénierie 14 territoires dans la conception de leurs projets de transition touristique. En 2021, Avenir Montagnes déjà accompagné une quarantaine de projets d'investissement sur le Massif central pour près de 30 millions d'euros d'aides allouées.

Parmi ces projets, deux ont été remarqués. L'aménagement de deux nouveaux tronçons du tour du lac de Naussac en Lozère, est porté par la **Communauté de communes du Haut-Allier**. La réhabilitation du centre thermoludique de Caleden à Chaudes-Aigues dans le Cantal, est porté par la SAEM Caleden.

Le comité de massif du 22 janvier a permis d'échanger sur le cadre financier en préparation par les différents partenaires (Europe, État, Régions, Départements, EDF) pour les prochaines années. Le cadre financier prévoit de porter à 256 M€ pour la période 2021-2027, les moyens mis à disposition des acteurs du Massif central pour les accompagner dans leurs projets en faveur de l'accélération des transitions de ce territoire, soit une augmentation de plus de 110 M€ par rapport à la période 2014-2020.